

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 19 janvier 2012.

Section du dépôt légal

Nouvelles du CALQ

Bulletin no 24 - 28 novembre 2011



Rapport du CALQ sur le rayonnement de la culture québécoise dans l'univers numérique

Stimulé par un mandat audacieux confié au Conseil des arts et des lettres du Québec, à la SODEC et à son ministère, en mars 2010, par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, madame Christine St-Pierre, le CALQ s'est engagé dans le plus vaste chantier de réflexion de son histoire : le projet @LON - Arts et Lettres, Option numérique.

Il a sollicité la participation de plusieurs centaines de personnes des milieux des arts, des lettres, de la recherche universitaire ainsi que d'instances gouvernementales et autres, issus d'horizons, de pratiques et de générations diverses. Sondage, rencontres de consultations, études et forums ont permis de mieux cerner l'utilisation des technologies numériques dans l'univers des arts et des lettres au Québec, et ont confirmé la mutation du rôle et des conditions de pratique des artistes et des écrivains à l'ère numérique.

Le fruit de cette vaste démarche est un rapport proposant des orientations ainsi que des scénarios d'action concrets que le CALQ juge essentiels à l'élaboration d'une stratégie numérique de la culture. Ils s'appuient sur une démarche rigoureuse et s'inscrivent dans la volonté gouvernementale de rendre accessibles aux artistes, aux écrivains et aux organismes du domaine des arts et des lettres les technologies numériques et les nouvelles plateformes qui y sont rattachées. Leur rayonnement sera aussi celui du Québec et le reflet de la vigueur de sa culture.

Le rapport du CALQ, intitulé *Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique - Éléments pour une stratégie numérique de la culture*, a été déposé à la ministre Christine St-Pierre le 11 novembre 2011. Il peut être téléchargé à partir du site Web du CALQ.



Nataly Rae, directrice générale de la Fondation communautaire du Grand Québec, Jean-Philippe Joubert, directeur artistique du théâtre Nuages en pantalons, Dr François Gagnon, mécène, Jacques Choquette, du C.A. de la Chambre de commerce et industrie de Québec, Yvan Gauthier, PDG du CALQ et Fernand Paradis, du

Grâce au mécénat culturel, les organismes de Québec se sont enrichis de 4 M\$

À l'occasion de la Journée de la philanthropie qui s'est tenue le 15 novembre dernier à Québec au Domaine Cataract, le CALQ a dévoilé, pour la région de Québec seulement, un investissement totalisant 4 001 176 dollars en appariement à des dons privés de près de 3 M\$ depuis la création du programme Mécénat Placements Culture en 2005. Le PDG du CALQ, Yvan Gauthier, a souligné l'importance du mécénat culturel et de son rôle essentiel à la vitalité du milieu artistique. Au total, l'avoir des compagnies artistiques et du patrimoine qui est placé dans 38 fonds de dotation atteint aujourd'hui 7 M\$ grâce à ce programme, permettant ainsi aux organismes soutenus de voir l'avenir avec une plus grande sécurité. >>> [communiqué](#)

Plusieurs médias ont fait écho à cette rencontre à laquelle assistaient une quarantaine de personnalités de Québec et de représentants d'organismes culturels. Un mécène, le docteur François Gagnon, et le directeur artistique de la compagnie de théâtre Nuages en pantalon, Jean-Philippe Joubert, ont fait part de leur expérience et partagé l'importance de l'appui du

C.A. de la FCGQ. Photo : Gilles Fréchette

secteur privé à la culture. >>> [lire l'article](#) *Le mécénat encensé au domaine Cataraqui* sur Culture Québec Hebdo.

Prix à la création artistique du CALQ en région



Au nom du CALQ, la présidente d'Arrimage, Michelle Joannette, a remis son prix à l'artiste Carole Piédalue (à droite). Photo : Nicolas Longpré

Îles-de-la-Madeleine

L'artiste en arts visuels Carole Piédalue a reçu le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Îles-de-la-Madeleine. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis le 17 novembre dernier à Havre-aux-Maisons à la Galerie la grande école lors d'un événement visant à lui rendre hommage. Détentrice d'un baccalauréat en arts visuels de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en art-thérapie de l'Université Concordia, Carole Piédalue vit depuis plus de 35 ans aux Îles-de-la-Madeleine. Elle a plusieurs expositions solo et collectives à son crédit, des participations à des symposiums et autres événements en arts visuels ainsi que des projets d'intégration des arts à l'architecture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis 2005, elle poursuit son exploration artistique en intégrant les techniques mixtes et les installations *in situ* à sa pratique. Membre fondatrice du centre d'artistes en art actuel AdMare, Carole Piédalue a contribué à l'émergence et au développement de la pratique en art contemporain aux Îles-de-la-Madeleine. Elle y laisse également son empreinte : celle de la persévérance et le goût de regarder autrement. >>> [Détails](#)



Le compositeur et musicien Michel G. Côté (à gauche) et Alain Filion, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque au CALQ. Photo : Marianne Deschênes 2011, Centre de diffusion Artfocus

Estrie

Le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Estrie, accompagné d'un montant de 5 000 \$, a été attribué au compositeur et musicien Michel G. Côté lors de la Soirée Reconnaissance des artistes et des travailleurs culturels de l'Estrie organisée par le Conseil de la culture de l'Estrie, le 14 novembre dernier. Cumulant près de 30 ans de création, Michel G. Côté a composé plus de 500 pièces musicales pour le théâtre, la danse et le cinéma. Il a aussi participé à une vingtaine de spectacles en tant qu'interprète et donné des concerts de musique électroacoustique. Il a conçu le récital *Méchant Boris* en hommage au romancier et poète Boris Vian dont il a réactualisé et interprété les chansons. Depuis 1997, il est directeur artistique du Petit Théâtre de Sherbrooke. Pendant 20 ans, il a assuré la direction musicale de nombreux spectacles et événements, galas, lectures publiques, spectacles de poésie, entre autres. Outre le Prix d'excellence que lui a décerné la Ville de Sherbrooke en 1991, Michel G. Côté a accumulé plusieurs mentions au Gala des Masques de l'Académie québécoise de théâtre. Récemment, il a coréalisé la bande sonore de la pièce *Tobacco* du Théâtre des Turcs Gobeurs d'Opium. >>> [Détails](#)

Nouveau programme de soutien aux pratiques émergentes de Longueuil

Le 14 novembre dernier, le Conseil des arts de Longueuil, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil ont lancé le nouveau programme Soutien aux pratiques émergentes de Longueuil qui s'adresse aux artistes et aux écrivains professionnels de l'agglomération de Longueuil. Il offre un soutien financier annuel de 15 000 \$ pour la réalisation d'une oeuvre qui repousse les frontières disciplinaires et représente un champ de recherche et de réflexion pour des formes d'art atypique et hors normes. Les artistes ont jusqu'au jeudi 15 décembre à 17h pour déposer leurs projets qui seront évalués par un comité de sélection. Le programme est ouvert pour trois ans, de 2011 à 2014, période pendant laquelle les partenaires participant à l'Entente verseront 15 000 \$ en parts égales pour un investissement

total de 45 000 \$. Renseignements et formulaire d'inscription >>> www.conseildesartsdelongueuil.ca

Programme pour les artistes, les écrivains et les organismes de l'Estrie et séance d'information

Le 16 janvier 2012 est la date limite pour déposer un projet dans l'un ou l'autre des volets d'un nouveau programme visant à renforcer les arts et la culture en Estrie. Tous les détails du [Programme d'aide financière pour le soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de leur carrière](#) et du [Programme d'aide financière pour le soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke](#) sont en ligne. Le formulaire d'inscription est téléchargeable à partir de chaque page du programme. Le Conseil de la culture de l'Estrie tiendra une séance d'information sur le volet du programme destiné aux artistes et aux écrivains le 6 décembre 2011 de 19h à 21h à la salle 314 du Centre des arts de la scène Jean-Besré, situé au 250 rue du Dépôt, à Sherbrooke.

Rencontre d'information à Montréal pour les artistes en musique issus de la relève et/ou de la diversité culturelle

Le Conseil des arts et des lettres du Québec sera présent à la rencontre d'information organisée par le Conseil des arts de Montréal (CAM) à l'intention des artistes en musique issus de la relève et/ou de la diversité culturelle. La rencontre se tiendra le 8 décembre de 13h à 17h à Montréal. L'emphase sera mise sur les artistes oeuvrant dans les domaines de l'art lyrique, du chant choral, de la musique instrumentale classique ou contemporaine, des musiques électroniques, électroacoustiques et actuelles, du jazz, de la musique traditionnelle et autochtone, et des musiques du monde. Un atelier sur la rédaction de demandes de subventions et une présentation des services et programmes qui leur sont offerts au CAM sont notamment au menu. Le CAM désire également permettre la rencontre avec les organismes, associations et regroupements qui accueillent les artistes de la relève et de la diversité par le biais de services de première ligne, que ce soit en leur offrant un accès à de l'information, du financement, de la formation continue, de l'accompagnement de projets, à des lieux de création, de production ou de diffusion. L'inscription est gratuite mais obligatoire. >>> [Détails sur le site du CAM](#)



Ce n'est rien, de Nicolas Roy. Photo : Voyous Films

Plusieurs boursiers du CALQ à la 15^e édition de Cinéma du Québec à Paris

Par son soutien à la création, le CALQ se réjouit d'être un partenaire de la première heure du rayonnement du cinéma québécois et tient à souligner le succès de ses boursiers. En effet, trois réalisateurs dont les oeuvres étaient inscrites à la programmation de la 15^e édition de Cinéma du Québec à Paris ont reçu une aide financière du CALQ pour leur projet : Anne Émond (*Nuit #1*), Mia Donovan (*Inside Lara Roxx*) et Nicolas Roy (*Ce n'est rien*). Par ailleurs, quatre autres cinéastes participant à l'événement avaient déjà reçu une bourse du CALQ au cours de leur carrière: Philippe Baylaucq, Guy Édoin, Malcolm Sutherland et Pedro Pires.

L'événement organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) s'est déroulé du 15 au 19 novembre sous la présidence d'honneur de Carole Laure et en présence de François Macerola, président et chef de la direction de la SODEC. Détails :

www.cinema-du-quebec.com.



Appel à candidatures pour le nouveau prix culturel du MCCCCF : *L'égalité à l'oeuvre*

La première édition du prix culturel *L'égalité à l'oeuvre* décerné par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF) s'adresse aux artistes professionnels, femmes et hommes, qui travaillent en arts visuels 2D – photographie, peinture, dessin. Un total de 25 000 \$ en bourses (dont un premier prix de 10 000 \$) sera distribué à onze artistes sélectionnés par un jury.

Les oeuvres soumises par les artistes devront être inspirées de la thématique suivante : les images sexistes dans les médias et leur influence sur les rapports entre les femmes et les hommes. Elles seront destinées à un public de jeunes adultes de 17 à 24 ans. Les oeuvres retenues seront exposées lors d'un vernissage public et dans une galerie virtuelle. La création d'oeuvres sur cette thématique donnera au MCCCQ de nouveaux moyens pour susciter la réflexion des jeunes adultes sur la question de l'égalité, tout en soutenant des artistes en arts visuels. La période de mise en candidature se termine le 15 janvier 2012. Pour plus d'information, consultez le [site du MCCCQ](#).



Les bureaux
du Conseil des arts et des lettres du
Québec :



Québec (siège social)

Montréal

Site Web : www.calq.gouv.qc.ca

79, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

500, place d'Armes, 15e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Suivez le CALQ sur
Facebook et Twitter!

Téléphone: 418 643-1707

Téléphone: 514 864-3350

Sans frais: 1 800 897-1707

Sans frais: 1 800 608-3350

Télécopieur: 418 643-4558

Télécopieur: 514 864-4161

Cette publication est une production de la Direction des relations publiques
du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011. ISSN 1913-472X

[\[INSCRIVEZ-VOUS\]](#)

[\[COMMENTAIRES\]](#)

[\[SE DÉSABONNER\]](#)

[\[ANCIENS NUMÉROS\]](#)


[Retour au sommaire de l'action régionale](#)

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009-2011

Programme et formulaire pour le :

- [Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)

Carole Piédalue reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Îles-de-la-Madeleine ([communiqué](#) du 18 novembre 2011)

Fonds pour les arts et les lettres 2010-2011 de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: Le CALQ et la CRÉGÎM attribuent 100 000 \$ à sept artistes et un organisme de la région ([communiqué](#) du 28 mai 2011)

Maryse Goudreau reçoit le prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie ([communiqué](#) du 28 mai 2011)

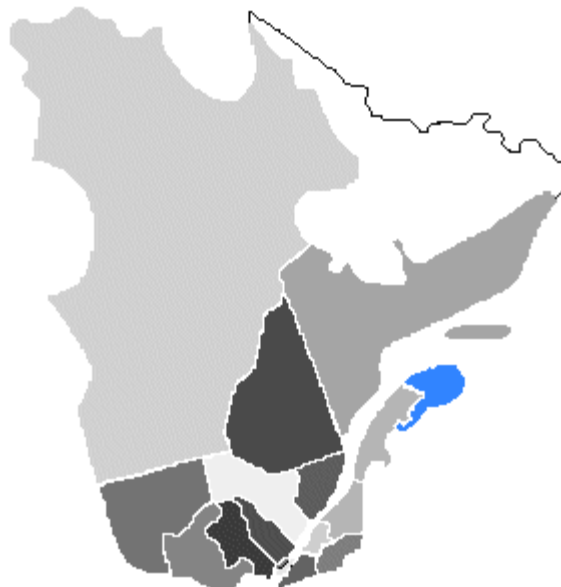
Georges Langford reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Îles-de-la-Madeleine ([communiqué](#) du 12 novembre 2010)

La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils remporte le Prix Distinction CALQ 2010 dans le cadre de la 19^e Rencontre d'automne de ROSEQ ([détails](#))

Un Prix à la création artistique en région du CALQ récompensera un artiste ou un écrivain des Îles-de-la-Madeleine ([communiqué](#) émis par Arrimage le 8 juillet 2010)

Annie Brunette reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie ([communiqué](#) du 28 juin 2010)

Neuf artistes et un organisme de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine reçoivent 100 000 \$ en bourses du CALQ et de la CRÉGÎM ([communiqué](#) du 23 juin 2010)





Carole Piédalue reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine, le 18 novembre 2011 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Îles-de-la-Madeleine a été décerné à l'artiste en arts visuels Carole Piédalue. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis le 17 novembre à Havre-aux-Maisons à la Galerie la grande école lors d'un événement visant à lui rendre hommage.

Carole Piédalue a quitté l'île de Montréal il y a plus de 35 ans pour vivre aux Îles-de-la-Madeleine après des études en arts plastiques. En 1986 elle participe à une première exposition collective sur le territoire madelinot et y présente des oeuvres à l'aquarelle et des marines de facture impressionniste. Portée vers l'abstraction, elle poursuit sa formation en obtenant un baccalauréat en arts visuels de l'Université du Québec à Montréal et une maîtrise en art-thérapie de l'Université Concordia. Membre fondatrice du centre d'artistes en art actuel AdMare, Carole Piédalue a plusieurs expositions solo et collectives à son crédit, des participations à des symposiums et autres événements en arts visuels ainsi que des projets d'intégration des arts à l'architecture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Depuis 2005, elle poursuit son exploration artistique en intégrant les techniques mixtes et les installations in situ à sa pratique. Elle offre également des ateliers d'art en milieu scolaire et pour divers organismes tels que le Centre communautaire l'Éclaircie, organisme dédié à la santé mentale et la Société canadienne du cancer. Avec ses trente années de pratique artistique et de recherche plastique, Carole Piédalue a sans aucun doute contribué à l'émergence et au développement de la pratique en art contemporain aux Îles-de-la-Madeleine. Elle y laisse également son empreinte : celle de la persévérance et le goût de regarder autrement.

En décernant ce prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite de Carole Piédalue, qui a été recommandée par un comité de sélection interrégional formé de pairs et issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie Arrimage de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca

Arrimage travaille depuis plus de vingt ans au développement des arts et de la culture aux Îles-de-la-Madeleine. Sa mission est d'assurer la concertation, le soutien, la planification, la consultation, la promotion et la représentation des artistes et des organismes culturels de son milieu.

- 30 -

Renseignements :

Suzanne Richard
Agent de communication
Arrimage
Tél : 418 986-3083
[communication @ arrimage-im.qc.ca](mailto:communication@arrimage-im.qc.ca)

Source :

Marc Drouin
Directeur des communications, du mécénat
et des territoires
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930
ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Au nom du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la présidente d'Arrimage, madame **Michelle Joannette**, a remis le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Îles-de-la-Madeleine à l'artiste en arts visuels **Carole Piédalue** (à droite sur la photo) lors d'un événement visant à lui rendre hommage, le 17 novembre à Havre-aux-Maisons. Photo : Nicolas Longpré



Fonds pour les arts et les lettres 2010-2011 de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

[Le CALQ et la CRÉGÎM attribuent 100 000 \\$ à sept artistes et un organisme de la région](#)

Gaspé, le 28 mai 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) ont dévoilé aujourd'hui les résultats de la troisième inscription au Fonds pour les arts et les lettres de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ainsi, sept boursiers et un organisme artistique se partagent un soutien de 100 000 \$ afin de réaliser des projets en arts du cirque, en arts visuels et en musique, en lien avec leur communauté.

Le président-directeur général du CALQ, monsieur Yvan Gauthier, remercie tous les artistes, les écrivains et les organismes qui ont déposé une demande au Fonds. Il profite de l'occasion pour souligner la qualité et la diversité des projets artistiques soutenus, "lesquels témoignent de la vitalité de la création dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'intérêt des artistes et des organismes pour la faire rayonner sur leur territoire".

"Je suis d'avis que les artisans de la région contribuent à définir l'identité gaspésienne et madelinienne, à développer le sentiment d'appartenance et à vitaliser l'économie. La Conférence déploie ainsi beaucoup d'énergie à soutenir cette vie culturelle qui apporte énormément à la collectivité", indique le président de la CRÉGÎM, monsieur Bertrand Berger.

Répartition du soutien

La photographe **Maryse Goudreau**, de Pointe-à-la-Croix, reçoit une bourse de 15 000 \$ pour réaliser une monographie en collaboration avec les artistes Adrienne Luce, Guy Sioui Durand et Pablo Rodriguez. Cette exposition sera présentée au Centre d'artistes Vaste et Vague et au Musée de la Gaspésie en partenariat avec le Centre Sagamie.

Une bourse de 15 000 \$ a également été attribuée au sculpteur d'origine inuite **Ruben Anton Komangapik**, de Caplan, pour la création d'un corpus d'œuvres en partenariat avec le Musée acadien du Québec à Bonaventure, Casa, Gaspapigiag Community, le Gaspé Spec, le Journal Graffici, La Semelle

verte et le festival Les Mots Parleurs.

L'illustratrice **Marianne Papillon**, des Îles-de-la-Madeleine, obtient 15 000 \$ pour réaliser l'exposition *Exploration mammaire et pétrolière*. Celle-ci sera présentée en partenariat avec Attention fragÎles, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Énergie Alternative, le Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique, Supportons-Lait, Nourissons-Lait, Vaste et Vague et la Galerie de la grande école.

Le Corridor bleu et le Club nautique de New Richmond se sont associés au sculpteur **Marsel Ritchie** dans son projet de créer, avec une bourse de 15 000 \$, l'oeuvre permanente *Mer d'accueil*.

L'auteure-compositrice-interprète de Gaspé, **Mélanie Auclair**, obtient quant à elle une bourse de 11 600 \$ qui lui permettra de composer des oeuvres musicales avec la collaboration de la Maison des jeunes de Gaspé, en partenariat avec CD Spectacles.

L'artiste-peintre de Carleton, **Édith Jolicoeur**, reçoit une bourse de 9 430 \$ pour créer le corpus d'oeuvres *Paysages et saisons charnières*, duquel sera produit un document multimédia. Sont associés à ce projet artistique Vaste et Vague, le parc national de Miguasha, le Centre des congrès de la Gaspésie et Hébergement Ski TDL.

Une bourse de 8 970 \$ a été accordée au compositeur des Îles-de-la-Madeleine **Jason Keating** pour la création de compositions destinées à un spectacle présenté en partenariat avec Les Pas Perdus, Nuev Design et la radio des Îles-de-la-Madeleine CFIM.

Par ailleurs, la compagnie **Vague de cirque** a reçu 10 000 \$ pour développer un réseau de diffusion pour le spectacle *Cabotinage*. Ses partenaires sont la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et le comité des loisirs de Havre-aux-Maisons.

Le Fonds pour les arts et les lettres

Issu d'une entente triennale, le Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels de la région. Il vise à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager l'émergence d'une relève régionale et à appuyer des activités visant à sensibiliser les publics de la région. Un comité de pairs en grande majorité de la région a évalué les propositions de projets déposées en 2010-2011.

Qu'est-ce que le CALQ ?

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

- 30 -

Renseignements :

Sonia Landry
Relations avec les médias
Conférence régionale des élus
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél : 418 368-6171, poste 233
Cell : 418 355-4109
www.cregim.net

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



1^{ère} rangée : Édith Jolicoeur (artiste), Nicole Lapointe (CRÉGIM), Stephan La Roche (CALQ), Maryse Goudreau (artiste et également récipiendaire du Prix à la création artistique en région 2011). 2^e rangée : Marsel Ritchie (artiste), Pascal Alain (CCG), Ruben Anton Komangapik (artiste). Photo: Estelle Marcoux Komangapik



Maryse Goudreau reçoit le prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie

Bonaventure, le 28 mai 2011 – Le *Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie* a été décerné à l'artiste en arts visuels Maryse Goudreau. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis aujourd'hui par monsieur Stéphane La Roche, directeur de la Musique, de la Danse et de l'Action territoriale du CALQ, à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de la Gaspésie.

"Je suis très heureux de remettre ce prix qui reconnaît l'apport des créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région, a déclaré monsieur La Roche. Le Conseil tient à souligner le talent de Maryse Goudreau qui a été recommandée par un comité de sélection interrégional, formé de pairs issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil de la culture de sa précieuse collaboration."

Le président du Conseil de la culture de la Gaspésie, monsieur Pascal Alain, a rappelé "l'importance des créateurs en région et la nécessité de reconnaître et mieux soutenir leur travail, notamment par la remise du *Prix à la création artistique en région*. Nous pouvons remercier le CALQ de son engagement et de la complicité développée au fil des ans avec la Gaspésie".

Le travail artistique de Maryse Goudreau comprend des photographies, des interventions, des installations et des œuvres *in situ* dont la photographie constitue un point de départ. Ses dernières réalisations montrent son passage du bidimensionnel à l'occupation de l'espace. Le territoire a été le sujet central de sa recherche des dernières années. La carte postale ancienne et le portrait photographique anonyme lui servent souvent de matériaux et lui permettent de développer une réflexion particulière sur l'identité. L'attachement aux communautés prend de plus en plus de place dans ses projets d'intervention. Reconnue comme une personne-ressource dans sa région, elle est régulièrement sollicitée pour participer à des jurys ou siéger à des conseils d'administration. Elle anime également des ateliers dans le cadre du programme Artiste à l'école du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Artiste en plein essor, elle expose régulièrement ses œuvres depuis 10 ans dans différents centres d'artistes aux quatre coins du Québec. Elle travaille présentement à un projet d'exposition pour l'Espace F, à Matane, et prépare une nouvelle intervention photographique pour l'édition

2011 des *Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie*.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

La mission du Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) est de promouvoir et de défendre les intérêts du milieu culturel tout en travaillant à favoriser une meilleure visibilité des artistes et produits culturels gaspésiens et en assurer le développement.

- 30 -

Source

Janie Poirier
Agente d'information
Conseil de la culture de la Gaspésie
Tél. : 418 534-4139 poste 225
jpoirier@culturegaspesie.org

www.culturegaspesie.org

Renseignements

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930
ou 1 800-608-3350

www.calq.gouv.qc.ca



Pascal Alain, président du Conseil de la culture de la Gaspésie, **Maryse Goudreau**, lauréate du Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie, et **Stéphan La Roche**, directeur de la Musique de la Danse et de l'Action territoriale du CALQ. Photo: Conseil de la culture de la Gaspésie

COMMUNIQUÉ

Conseil des arts
et des lettres
Québec

↑
Arrimage 20 ans
Une force de la culture
Coopération culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Georges Langford reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine, le 12 novembre 2010 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Îles-de-la-Madeleine a été décerné à l'auteur-compositeur et écrivain Georges Langford. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis le 12 novembre à Cap-aux-Meules dans le cadre de l'événement hommage Les Passeurs de culture organisé par Arrimage qui célèbre cette année ses 20 ans d'existence.

Georges Langford vit exclusivement de sa pratique artistique aux Îles-de-la-Madeleine. Pour travailler en région, et sur une île, de surcroît, il soutient qu'il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Voilà pourquoi, dit-il, il explore plusieurs champs d'activités artistiques : chanson, littérature, radio et télévision, cinéma, disque et scène. Depuis 1966, Georges Langford poursuit une carrière artistique dont les débuts le font connaître à titre d'auteur-compositeur-interprète. On a pu l'entendre sur disque, sur scène, à la radio et à la télévision. Artiste polyvalent, il touche notamment à la production de spectacles, de disques, de même qu'à la direction artistique de boîtes à chansons. Également écrivain et poète, il reçoit en 1992 le prix littéraire Jovette-Bernier pour l'ensemble de son oeuvre.

En décernant ce prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite de Georges Langford, qui a été recommandé par un comité de sélection formé de pairs, issus de disciplines variées, et provenant de différentes régions du Québec. À cet égard, le CALQ remercie Arrimage de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Arrimage travaille depuis plus de vingt ans au développement des arts et de la culture aux Îles-de-la-Madeleine. Sa mission est d'assurer la concertation, le soutien, la planification, la consultation, la promotion et la représentation des artistes et des organismes culturels de son milieu.

- 30 -

Renseignements :

Suzanne Richard
Agente de communication
Arrimage
Tel : 418 986-3083
communication@arrimage-im.qc.ca

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Michelle Joannette, présidente du conseil d'administration d'Arrimage et Georges Langford, récipiendaire du Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Îles-de-la-Madeleine. Photo : Yoanis Menge



d'automne de ROSEQ

Fondée en 1998, la corporation de diffusion lauréate est devenue un chef de file et une véritable institution dans sa communauté. Sa réputation dépasse largement les frontières de la Gaspésie. Ce lieu de diffusion est devenu le lieu de rencontre du village. Qu'il s'agisse de l'animation sur le quai le dimanche, du studio d'enregistrement ouvert 12 mois par année, du départ des pêcheurs de homards ou de l'initiation des très jeunes aux arts de la scène, tout est pensé pour développer les publics et la relève. Pour leurs efforts incalculables mis au service de la démocratisation de l'accès aux spectacles professionnels en région, le prix du CALQ est remis en 2010 à **La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils**.



Toute l'équipe de La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils avec Michèle Cadoret du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), lors de la remise du Prix Distinction CALQ 2010 dans le cadre de la 19^e Rencontre d'automne de ROSEQ à Rimouski en octobre 2010.

Photo : ROSEQ - Steve Leroux



Un Prix à la création artistique en région du CALQ récompensera un artiste ou un écrivain des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine, 8 juillet 2010 - En vertu d'une entente avec Arrimage, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) remettra en 2010 un prix à un artiste ou à un écrivain des Îles-de-la-Madeleine. Assorti d'un montant de 5 000 dollars, le Prix à la création artistique du CALQ aux Îles-de-la-Madeleine s'inscrit dans la volonté du CALQ de soutenir la création artistique en région, de reconnaître le travail des artistes et des écrivains professionnels dans leur milieu et de contribuer ainsi à leur promotion.

Sont admissibles au Prix à la création artistique du CALQ aux Îles-de-la-Madeleine, les artistes et les écrivains professionnels oeuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts visuels, arts multidisciplinaires, chanson, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale.

Pour être admissible, un artiste doit avoir sa résidence principale aux Îles-de-la-Madeleine depuis au moins un an, et y exercer une pratique artistique active. De plus, il doit avoir reçu un prix ou une bourse d'une institution publique reconnue ou d'un organisme à but non lucratif reconnu, dans sa discipline ou dans sa région - une Bourse d'Arrimage, par exemple - ou avoir déjà eu une commande d'oeuvre acceptée depuis 1994 dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

Les candidatures doivent être envoyées à Arrimage au plus tard le **23 août 2010**.

Le prix sera remis le 12 novembre 2010. Pour plus d'information, veuillez consulter le formulaire de mise en candidature et le document qui y est rattaché, contenant les lignes directrices servant de guide à la présentation du dossier. Ces documents se retrouvent sur le site arrimage-im.qc.ca ou encore à ses bureaux.

Lieu d'inscription et renseignements :

A l'attention de : Carole Painchaud
Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine
1-1349, ch. de La Vernière
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3G1
T : 418 986-3083
www.arrimage-im.qc.ca

- 30 -

Source :
Suzanne Richard, agente de communication

Pour plus de renseignements ou pour une entrevue :
Suzanne Richard
Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine
www.arrimage-im.qc.ca
418 986-3083

[communication @ arrimage-im.qc.ca](mailto:communication@arrimage-im.qc.ca)



Annie Brunette reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie

Petite-Vallée, le 28 juin 2010 – Le *Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie* a été décerné à l'artiste en arts visuels et en arts médiatiques Annie Brunette. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis aujourd'hui par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, à l'occasion du Festival en chanson de Petite-Vallée.

"Je suis très heureuse de remettre le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de la Gaspésie, a déclaré la ministre St-Pierre. Cette reconnaissance veut souligner l'apport des créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. On retrouve d'ailleurs une vie culturelle riche et foisonnante dont la mise en valeur est au coeur de la mission du Conseil de la culture, partenaire du CALQ dans la remise de ce prix en Gaspésie. Toutes mes félicitations à madame Annie Brunette."

Le président du Conseil de la culture de la Gaspésie, M. Pascal Alain, a rappelé "l'importance des créateurs en région et la nécessité de reconnaître et mieux soutenir leur travail, notamment par la remise du Prix à la création artistique en région. Nous pouvons remercier le CALQ de son engagement et de la complicité développée au fil des ans avec la Gaspésie".

Diplômée en arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal, Annie Brunette vit et travaille dans le village de Cap-aux-Os où elle a ouvert l'Atelier Café social ARTS STOP. Particulièrement interpellée par l'art social et la problématique liée à la santé mentale, elle a présenté son travail en performance et en vidéo lors de nombreuses expositions et événements tant en Gaspésie, qu'au Québec ainsi qu'en Irlande et en Espagne. Annie Brunette a également exposé son travail pictural à Montréal et à Rome lors d'expositions solos. Elle travaille actuellement sur le projet *Psychoses et petites choses* qui vise à démarginaliser les personnes ayant vécu des épisodes psychologiques troublants et qui repose sur la collaboration et l'interaction avec des centres de Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, et Pointe-à-la-

Croix.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

La mission du Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) est de promouvoir et de défendre les intérêts du milieu culturel tout en travaillant à favoriser une meilleure visibilité des artistes et produits culturels gaspésiens et en assurer le développement.

– 30 –

Source

Serge Arsenault
Agent de développement et de concertation
Conseil de la culture de la Gaspésie
Tél. : 418 534-4139 poste 224
www.culturegaspesie.org

Renseignements

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-9230 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Neuf artistes et un organisme de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine reçoivent 100 000 \$ en bourses du CALQ et de la CRÉGÎM

Gaspé, le 23 juin 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) ont dévoilé aujourd'hui les résultats de la deuxième inscription au Fonds pour les arts et les lettres de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine: neuf boursiers et un organisme artistique se partagent un soutien de 100 000 \$ en vue de réaliser des projets en musique, en arts visuels et en arts médiatiques.

"L'annonce d'aujourd'hui témoigne de la volonté du CALQ de soutenir des projets artistiques propices à la reconnaissance du travail des artistes de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et réalisés en collaboration avec des organismes de la communauté, a déclaré monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général. Grâce à cet appui, ces artistes contribuent activement au dynamisme et à l'excellence des arts et des lettres de leur région."

"Avec ce fonds, la Conférence régionale est heureuse de pouvoir contribuer au maintien et au développement d'une vitalité artistique et d'une communauté d'artistes professionnels en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La qualité des projets artistiques ainsi que les partenariats innovateurs qu'ils impliquent témoignent du rôle important que joue la pratique artistique dans notre région", indique monsieur Bertrand Berger, président.

Répartition du soutien 2009-2010

Dans le cadre du volet *Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques professionnels*, les artistes en arts visuels Maryse Goudreau et Yoanis Menge reçoivent chacun 15 000 \$. Dans le domaine de la musique, Jonathan Savage et Louis Vallée obtiennent respectivement 15 000 \$ et 10 675 \$. En arts médiatiques, une bourse de 14 700 \$ a été attribuée à Hugues-Olivier Blouin et une autre de 5 000 \$ à Jean-François Aubé. Le centre d'artistes en art actuel AdMare se voit accorder 10 000 \$ pour un projet collectif alliant la littérature et les arts visuels. Par ailleurs, dans le cadre du volet *Soutien au rayonnement des oeuvres*, une bourse de 14 625 \$ a été accordée au collectif en musique composé d'Éric Dion, Jean-Guy Leblanc et Éric Proulx.

Issu d'une entente triennale, le Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels de la région qui oeuvrent dans les domaines des arts du cirque, des arts médiatiques, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, de la chanson, de la danse, de la littérature et du conte, des métiers d'art, de la musique, du théâtre et de la recherche architecturale. Il vise à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager l'émergence d'une relève régionale et à appuyer des activités visant à sensibiliser les publics de la région.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires,

des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Mise sur pied en 2004, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la Madeleine a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional. Elle doit établir et réaliser le plan quinquennal de développement, conclure des ententes spécifiques et de partenariat et soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

- 30 -

Renseignements:

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du
Québec
Tél. : 514 864-2930
ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication et relations
publiques
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 368-6171, poste 225
<http://www.cre-gim.net>

← Retour à la page d'accueil



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2011

Estrie

Entente spécifique concernant l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie:

- **Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière** ([programme et formulaire d'inscription](#))
- **Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke** ([programme et formulaire d'inscription](#))

Le [Conseil de la culture de l'Estrie](#) tiendra une **séance d'information** sur le volet du programme destiné aux artistes et aux écrivains le 6 décembre 2011 de 19h à 21h à la salle 314 du Centre des arts de la scène Jean-Besré, situé au 250 rue du Dépôt, à Sherbrooke.

Le CALQ annonce la création d'un nouveau programme d'aide financière pour les artistes et les organismes de l'Estrie ([communiqué](#) du 25 novembre 2011)

Michel G. Côté reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Estrie ([communiqué](#) du 15 novembre 2011)

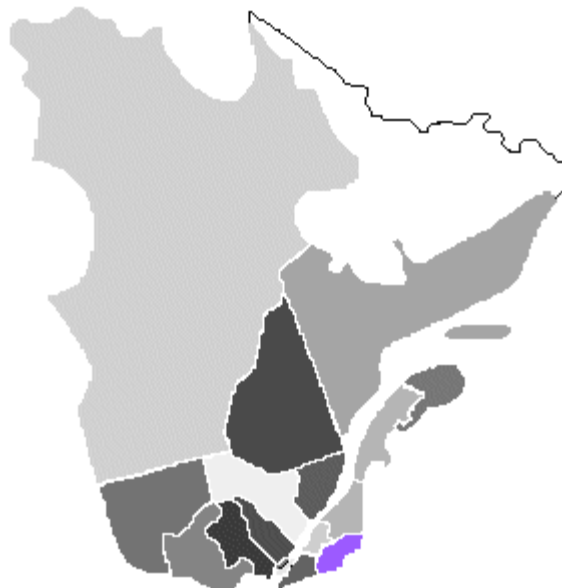
Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie : 10 artistes se partagent plus de 80 000 \$ en bourses ([communiqué](#) du 8 juin 2011)

Le CALQ et la CRÉ de l'Estrie prolongent la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* ([communiqué](#) du 7 février 2011)

Jovette Marchessault reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Estrie ([communiqué](#) du 17 novembre 2010)

Résultat de l'inscription à la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*: 80 000 \$ en bourses à 10 artistes ([communiqué](#) du 13 mai 2010)

La Ville de Sherbrooke et le CALQ versent 95 000 \$ à douze organismes artistiques de Sherbrooke ([communiqué](#) du 14 avril 2010)



Le CALQ annonce la création d'un nouveau programme d'aide financière pour les artistes et les organismes de l'Estrie

COMMUNIQUÉ

Montréal, 25 novembre 2011 - Dans le cadre de l'Entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture en Estrie, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) annonce la création d'un nouveau programme d'aide financière avec la participation de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie. Ce programme, d'une durée de trois ans, se décline en plusieurs volets dont deux volets distincts ciblent la réalisation de projets et d'initiatives visant le rayonnement des artistes et la consolidation des organismes culturels. Pour la première inscription à ces deux volets, une enveloppe de 220 000 \$ est disponible en 2011-2012.

Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière

Ce volet regroupe les contributions financières du CALQ, de la ville de Sherbrooke et de la CRÉ de l'Estrie et vise à encourager l'émergence et le développement de la pratique artistique professionnelle en Estrie. Les projets soumis dans le cadre de ce volet doivent cibler des initiatives en lien avec la communauté de l'Estrie ou des intervenants de la région. Disposant de crédits de 120 000 \$, ce volet s'adresse aux artistes et aux écrivains professionnels oeuvrant dans les domaines des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la chanson, du conte, de la danse, de la littérature, des métiers d'art, de la musique, de la recherche architecturale et du théâtre.

Le [Conseil de la culture de l'Estrie](#) tiendra une **séance d'information** sur le volet du programme destiné aux artistes et aux écrivains le 6 décembre 2011 de 19h à 21h à la salle 314 du Centre des arts de la scène Jean-Besré, situé au 250 rue du Dépôt, à Sherbrooke.

Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke

Ce volet, qui regroupe les contributions financières du CALQ et de la Ville de Sherbrooke, s'adresse aux organismes artistiques et littéraires de la Ville de Sherbrooke. Il a pour objectif de faciliter la réalisation de projets de développement et d'encourager le développement de publics. Les projets doivent s'inscrire dans une démarche visant à maximiser la capacité d'action des organismes. Ce volet dispose d'une enveloppe de 100 000 \$.

La date limite d'inscription à ces deux volets est le 16 janvier 2012. La documentation relative aux volets et aux formulaires d'inscription est disponible sur le site Web du CALQ.

La description des autres volets de ce programme est disponible sur le site Web de la CRÉ au www.creestrie.qc.ca

Ce nouveau programme d'aide financière est issu de l'Entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture en Estrie 2011-2014 et que les partenaires sont le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum jeunesse Estrie, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la ministre responsable de la région de l'Estrie, madame Monique Gagnon-Tremblay, les MRC de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca.

- 30 -

Renseignements

Marc Drouin
 Directeur des communications, du mécénat
 et des territoires
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca





Michel G. Côté reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Estrie

Sherbrooke, 15 novembre 2011 - Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région de l'Estrie a été attribué au compositeur et musicien Michel G. Côté pour sa généreuse contribution à la culture estrienne. Ce prix, accompagné d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis lors de la Soirée Reconnaissance des artistes et des travailleurs culturels de l'Estrie organisée par le Conseil de la culture de l'Estrie, le 14 novembre 2011.

Cumulant près de 30 ans de création, Michel G. Côté a composé plus de 500 pièces musicales principalement pour le théâtre ainsi que pour la danse et le cinéma. Depuis 1997, il est directeur artistique du Petit Théâtre de Sherbrooke, compagnie qui crée et diffuse des spectacles de théâtre musical pour l'enfance et la jeunesse. Artiste polyvalent, il a, en outre, participé à une vingtaine de spectacles en tant qu'interprète et donné des concerts de musique électroacoustique. Amateur du romancier et poète Boris Vian, disparu il y a 50 ans, Michel G. Côté a conçu le récital *Méchant Boris* dont il interprète les chansons qu'il a réactualisées. Pendant 20 ans, il a assuré la direction musicale de nombreux spectacles et événements, galas, lectures publiques, spectacles de poésie, entre autres. Outre le Prix d'excellence que lui décerna la Ville de Sherbrooke en 1991, Michel G. Côté a accumulé plusieurs mentions au Gala des Masques de l'Académie québécoise de théâtre. Récemment, il a coréalisé la bande sonore de la pièce *Tobacco* du Théâtre des Turcs Gobeurs d'Opium, présenté à Sherbrooke en octobre dernier.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec décerne à chaque année le Prix à la création artistique à un créateur dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de sa région. Le CALQ désire ainsi soutenir de façon tangible la carrière de ce compositeur qui s'est distingué pour la qualité de ses réalisations et pour sa contribution aux arts de la scène. Monsieur Côté a été recommandé par un comité de sélection interrégional formé de pairs et issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil régional de la culture de l'Estrie de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'arts et de la littérature et en favorise le rayonnement provincial, national et international. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca

Le Conseil de la culture de l'Estrie a pour mission de favoriser le développement culturel de l'Estrie. Organisme de regroupement régional engagé au service du milieu culturel depuis plus de 30 ans, ses activités de concertation conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

- 30 -

Source

Nathalie Bandulet
 Agente de communication
 Conseil de la culture de l'Estrie
 Tél. : 819-563-2744
www.cultureestrie.org

Renseignements

Marc Drouin
 Directeur des communications, du mécénat et
 des territoires
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Estrée a été attribué au compositeur et musicien **Michel G. Côté** (à gauche) pour sa généreuse contribution à la culture estrienne. Ce prix lui a été remis par **Alain Filion**, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque au CALQ, lors de la Soirée Reconnaissance des artistes et des travailleurs culturels de l'Estrée organisée par le Conseil de la culture de l'Estrée, le 14 novembre 2011. Photo : Marianne Deschênes 2011, Centre de diffusion Artfocus



COMMUNIQUÉ



Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée: 10 artistes se partagent plus de 80 000 \$ en bourses

Sherbrooke, le 8 juin 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrée annoncent aujourd'hui les résultats de l'inscription 2010-2011 de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée*.

Des bourses totalisant 80 361 \$ ont été accordées à dix artistes pour la réalisation de projets en arts du cirque, en arts visuels, en danse, en musique et en théâtre. Les demandes ont été analysées par un comité interrégional composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres provenant notamment de l'Estrée, et qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle.

Le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier, remercie tous les artistes et les écrivains professionnels qui ont déposé une demande. Il profite de l'occasion pour souligner la qualité et la diversité des projets artistiques soutenus, "lesquels témoignent de la vitalité de la création dans la région de l'Estrée et de l'intérêt de la communauté artistique et littéraire pour faire rayonner les arts et les lettres sur son territoire, en collaboration avec des partenaires locaux".

"La CRÉ de l'Estrée est fière de saluer les artistes de chez nous et de leur permettre de vivre de leur art dans notre dynamique région. Grâce à cette bourse, ils auront, au fil des prochains mois, l'occasion d'entrer en création et c'est avec intérêt et enthousiasme que nous découvrirons leurs oeuvres", de mentionner le président de la CRÉ de l'Estrée, M. Maurice Bernier.

Les artistes soutenus

Une bourse de 14 500 \$ a été attribuée à **Bertrand Gosselin**, de Stoke, afin de créer un spectacle de chansons mettant en scène des chanteurs et chanteuses d'East Angus, en partenariat avec les Fêtes du Centenaire de ce village.

Le compositeur **Raphaël Rioux**, de Magog, obtient une bourse de 12 500 \$ afin de composer des chansons pour le Centre de prévention du suicide JEVI.

Le collectif de Valcourt composé d'**Alexandre Tessier et Sarah Touchette** reçoit pour sa part 12 000 \$ pour la création et la diffusion du spectacle clownesque *Alexo et Bisha*, en collaboration avec le Petit Théâtre de Sherbrooke.

Jacques Desruisseaux, un artiste en arts visuels de Sherbrooke, obtient 9 500 \$ pour réaliser une installation de panneaux de signalisation artistiques dans un sentier pédestre, en partenariat avec le Domaine des Appalaches.

Une bourse de 9 000 \$ est attribuée à l'artiste **Isabelle Gilbert**, de Sherbrooke, pour la réalisation d'une installation immersive regroupant photo, vidéo et éléments interactifs, en collaboration avec Inode Estrie.

La chorégraphe **Élise Legrand**, de Sherbrooke, reçoit 7 663 \$ pour créer des courtes pièces chorégraphiques en plein air et dans divers lieux de sa ville.

Une bourse de 6 500 \$ a été attribuée à l'artiste multidisciplinaire **Ida Rivard**, de Notre-Dame-des-Bois, pour la diffusion *De la Forêt aux étoiles* à l'ASTROLab du parc du Mont-Mégantic.

L'auteure et comédienne **Anne Dansereau**, de Sherbrooke, obtient 6 000 \$ en vue d'écrire et de présenter un monologue sur le personnage d'Hermine Malouin, en collaboration avec Les Amis du Patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette.

Une bourse de 2 698 \$ est accordée à l'artiste **Sandra Tremblay**, de Sherbrooke, pour réaliser une exposition itinérante de toiles sur les sites et lieux culturels de la région.

Les partenaires

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

Mise en place en avril 2004, la CRÉ de l'Estrée est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrée. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

– 30 –

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-9230
sans frais 1 800 608-3350

Judith Lavallée
Chargée des communications
Conférence régionale des élus de l'Estrée
Tél. : 819 563-1911, poste 229
www.creestrie.qc.ca

COMMUNIQUÉ



Le CALQ et la CRÉ de l'Estrée prolongent la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée*

Sherbrooke, le 7 février 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence

régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) annoncent aujourd'hui la prolongation pour 2010-2011 de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*. Celle-ci dispose d'un budget total de 80 000 \$ afin de soutenir des projets artistiques en lien avec la communauté. Le CCE participe à la promotion de la mesure d'aide et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

"Cette prolongation d'un an permettra au CALQ de poursuivre son soutien auprès des artistes et des écrivains de l'Estrie et de préparer le renouvellement de l'entente auprès de ses partenaires afin d'adapter ses objectifs pour mieux répondre aux besoins des milieux artistique et littéraire de la région", a déclaré monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ.

"Il nous est important d'encourager des initiatives qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrie. En effet, cette mesure d'aide nous permettra de favoriser l'émergence et la rétention des artistes d'ici tout en renforçant notre positionnement culturel dans des disciplines variées", de dire le président de la CRÉ de l'Estrie, monsieur Maurice Bernier.

Comme son interlocuteur en matière de développement en Estrie, la présidente du CCE, madame Sylvie L. Bergeron, se réjouit de ce renouvellement qui bénéficiera à la communauté, et ce, sur l'ensemble du territoire. "Le positionnement d'une région passe aussi par le soutien aux arts et à la culture. Au même titre que d'autres professionnels dans leur secteur d'activités, les artistes, par leur innovation, leur savoir-faire et l'émulation qu'ils génèrent dans leur milieu respectif, dynamisent les économies locale, régionale et nationale. Ils cristallisent non seulement l'identité mais la spécificité même d'une région. »

Prochaine date limite d'inscription

La Mesure d'aide financière s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels de l'Estrie qui oeuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et du conte et de la recherche architecturale. Elle vise notamment à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

Les artistes et les écrivains professionnels de la région de l'Estrie ont jusqu'au **28 février 2011** pour déposer leur demande de bourse. La description et le formulaire d'inscription de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* pour 2010-2011 sont offerts sur le site Web du CALQ. Le Conseil de la culture de l'Estrie tiendra une **séance d'information sur la Mesure le vendredi 11 février, à 19h**, au 420, rue Marquette à Sherbrooke.

Les partenaires

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

Mise en place en avril 2004, la CRÉ de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le CCE regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels sur le territoire estrien. Au coeur de ses activités, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-9230 sans frais 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Judith Lavallée
Chargée des communications

Conférence régionale des élus de l'Estrée
Tél. : 819 563-1911, poste 229
www.creestrie.qc.ca

Pierre Mino
Directeur général
Conseil de la culture de l'Estrée
Tél. : 819 563-2744
www.cultureestrie.org



Jovette Marchessault reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Estrée

COMMUNIQUÉ

Sherbrooke, le 17 novembre 2010 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région de l'Estrée a été décerné à l'auteure et dramaturge, Jovette Marchessault. Assorti d'un montant de 5 000 \$, ce prix lui a été remis lors d'une réception qui réunissait le milieu artistique estrien à Sherbrooke.

Depuis des décennies, la lauréate a exercé son art de façon atypique. Autodidacte, elle est arrivée à la littérature par le biais des arts visuels qu'elle découvre à la fin des années 1960, en participant à une trentaine d'expositions collectives ou en exposant en solo, autant à Montréal qu'à Toronto, Paris, Bruxelles, New York et Vancouver. Forte de cette première reconnaissance artistique, Jovette Marchessault entreprend dès 1975 le premier volet d'une trilogie romanesque, *Comme une enfant de la terre*, couronné du prix France-Québec l'année suivante. S'ensuivra une oeuvre littéraire substantielle et diversifiée. À ce jour, sans compter ses textes inédits ou ses oeuvres créées à la scène, de même que ses multiples collaborations à des oeuvres collectives, elle a fait paraître douze pièces de théâtre et cinq romans, tous marqués d'une grande originalité pour traduire "l'indicible et l'invisible". Parmi celles-ci, nommons, *La Pérégrin chérubinique* (2000), *Le Lion de Bangor* (1993), *Le Voyage magnifique d'Émily Carr* (1990), *La Saga des poules mouillées* (1989), *Des Cailloux blancs pour les forêts obscures* (1987) et *Anaïs, dans la queue de la comète* (1985).

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le professionnalisme et la contribution de Madame Marchessault qui a été recommandée par un comité de sélection interrégional formé de pairs, issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil régional de la culture de l'Estrée de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Le Conseil de la culture de l'Estrée a pour mission de favoriser le développement culturel de l'Estrée. Organisme de regroupement régional engagé au service du milieu culturel depuis plus de 30 ans, ses activités de concertation conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

– 30 –

Source

François Poirier
Agent de développement
Conseil régional de la culture de l'Estrée
Tél. : 819 563-2744
www.cultureestrie.org

Renseignements

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



(cliquer sur la photo pour l'agrandir)

Jovette Marchessault, lauréate du Prix à la création artistique du CALQ pour l'Estrée et Stéphane La Roche, Directeur de la musique, de la danse et de l'action territoriale. Photo: Jacques Bélanger



Résultat de l'inscription à la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée*: 80 000 \$ en bourses à 10 artistes

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 13 mai 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrée et le Conseil de la culture de l'Estrée (CCE) ont dévoilé aujourd'hui les noms des artistes qui recevront des bourses totalisant 80 000 \$ dans le cadre de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée*. Ce soutien permettra à dix boursiers de réaliser des projets en musique, en arts visuels, en théâtre et en danse.

"L'annonce d'aujourd'hui témoigne de la volonté du CALQ de soutenir des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et des collectifs d'artistes de l'Estrée, a déclaré M. Yvan Gauthier, président-directeur général. Grâce à cette mesure, dix artistes poursuivront leur travail de création et contribueront au dynamisme et au rayonnement des arts de leur région."

"Par cette mesure d'aide financière, la CRÉ de l'Estrée est heureuse de pouvoir encourager des initiatives qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrée. En effet, nous contribuons non seulement à favoriser l'émergence et à la rétention des artistes d'ici, mais nous permettons également à l'Estrée de renforcer son positionnement culturel dans des disciplines variées, tels que la musique, les arts visuels, le théâtre et la danse", de dire le président de la CRÉ de l'Estrée, M. Maurice Bernier.

Les propos de la présidente du Conseil de la culture de l'Estrée, Madame Sylvie L. Bergeron, vont dans le même sens. "Bien qu'ils soient exposés aux récessions qui remuent les économies locale, régionale, nationale, voire internationale, l'art et la culture agissent comme des figures de proue à la fois du dynamisme et de la qualité de vie de nos collectivités. Le Conseil de la culture félicite le CALQ et la CRÉ d'investir dans les projets de dix artistes professionnels de l'Estrée. Les enveloppes attribuées auront des retombées, tant au plan culturel que socio-économique, et elles permettront aux artistes de rayonner ici et vers le monde."

Répartition du soutien

En musique, trois bourses de 15 000 \$ chacune ont été attribuées aux artistes Marc O'Reilly et André Simoneau ainsi qu'au collectif composé de Michel G. Côté, René Bécharde et Jacques-Philippe Lemieux-Leblanc. L'artiste en arts visuels, Geneviève Chevalier, reçoit une bourse de 11 500 \$ tandis que le collectif en théâtre, Mylène Rioux et Mathieu Blais, et le collectif en danse, Lilliane St-Arnaud et Sabrina Langlois, reçoivent respectivement 14 700 \$ et 8 800 \$.

Les partenaires

La *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrée* est dotée d'un budget de 80 000 \$ versé en parts égales entre le CALQ et la CRÉ. À titre de partenaire au développement des arts et des lettres dans la région, le CCE participe à la promotion de la mesure d'aide et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le CCE regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Au cœur de ses activités, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

Mise en place en avril 2004, la CRÉ de l'Estrée est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrée. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Depuis 1994, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-9230 sans frais 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Judith Lavallée
Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrée
Tél. : 819 563-1911, poste 229
www.creestrie.qc.ca

Pierre Mino
Directeur général
Conseil de la culture de l'Estrée
Tél. : 819 563-2744
www.cultureestrie.org

**COMMUNIQUÉ****La Ville de Sherbrooke et le Conseil des arts et des lettres du Québec versent 95 000 \$ à douze organismes artistiques de Sherbrooke**

Sherbrooke, le 14 avril 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Ville de Sherbrooke annoncent la prolongation, en 2009-2010, de l'entente de développement artistique et culturel visant la consolidation d'organismes artistiques professionnels ayant une action structurante pour le développement des arts et des lettres de la Ville de Sherbrooke.

L'entente dispose de crédits annuels de 95 000 \$ versés par le CALQ et la Ville de Sherbrooke. Elle vise notamment à soutenir des projets de développement organisationnel d'organismes artistiques, à consolider leur mandat et à améliorer les conditions de pratique des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels de Sherbrooke.

"Cette entente témoigne de la volonté du Conseil des arts et des lettres du Québec d'encourager et de soutenir les organismes artistiques professionnels sherbrookoïses et ainsi permettre aux artistes et aux écrivains de poursuivre leur travail dans leur milieu", a déclaré M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ.

Pour sa part, la présidente du comité de la culture de la Ville, Mme Diane Délisle, a rappelé que "la signature d'ententes de développement avec des partenaires publics et parapublics, comme le CALQ, fait partie des engagements pris par la Ville dans la Politique culturelle qu'elle a adoptée en 2003."

Répartition du soutien aux organismes artistiques professionnels en 2009-2010

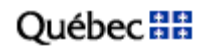
Les douze organismes qui se partageront 95 000 \$ sont : l'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est, 5 000 \$; la Compagnie de danse Axile, 6 898 \$; les Concerts symphoniques de Sherbrooke, 10 000 \$; La Musiquetterie, 1 892 \$; le Petit Théâtre de Sherbrooke, 1 892 \$; les Productions Littorales, 10 000 \$; les Turcs Gobeurs d'Opium, 1 892 \$; le Regroupement des compagnies résidentes du CASJB, 11 750 \$; Sporobole (Regroupement des artistes des Cantons-de-l'Est), 20 000 \$; Sursaut compagnie de danse, 11 892 \$; le Théâtre des petites lanternes, 11 892 \$ et le Théâtre du Double signe, 1 892 \$.

Depuis 15 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930, sans frais 1 800-608-3350

[← Retour à la page d'accueil](#)



© Gouvernement du Québec, 2011